



Inauguration des terminaux multimodaux Bettembourg-Dudelange et petit historique du projet

- 7 juillet 2017 -

Ce 7 juillet 2017 a eu lieu l'inauguration officielle des terminaux multimodaux, en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri, du ministre du Développement durable et des Infrastructures François Bausch et du ministre de l'Économie Etienne Schneider. Les terminaux s'étendent au total sur une superficie de 33 hectares et sont composés de 4 quais de 700 mètres de long chacun.

2013 : lancement du projet

La Ville de Dudelange a toujours accueilli favorablement ce projet qui, avec la construction de ce nouveau terminal, s'est étendu sur le territoire de la Ville de Dudelange. Ce projet s'avère bénéfique par plusieurs aspects : d'un point de vue économique, de nombreux emplois sont à la clé, tant au niveau national que régional. Les représentants de la Ville de Dudelange ont poursuivi à cet effet des entrevues avec la direction de CFL-Multimodal, celle de l'Agence pour le Développement de l'Emploi (ADEM) et celle du lycée Nic Biever de Dudelange, afin d'établir entre ces différents acteurs une étroite collaboration. Mais le projet s'avère également porteur au point de vue écologique puisqu'il permettra en moins de 10 ans de tripler les économies d'émissions de CO₂ du transport routier.

Cela dit, la Ville de Dudelange compte parmi ses priorités absolues le bien-être et le maintien de la qualité de vie de ses habitants. Elle a en ce sens revendiqué une série de mesures auprès du ministère du Développement durable et des Infrastructures, qui ont TOUTES été retenues ; parmi elles un mur anti-bruit le long de l'autoroute - avec possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques -, une piste cyclable reliant Dudelange à Bettembourg, des compensations écologiques avec la renaturation de la Diddelengerbaach et la plantation d'arbres sur 2 hectares, un éclairage du site plus adapté,... L'accès du site est en outre assuré par un nouveau rond-point et une station-essence a été érigée à destination des camions.

Petit historique du projet

- **Avril 2013** : accord du Conseil de Gouvernement du texte de l'avant-projet de loi du 29 mars 2013 sur la réalisation des terminaux intermodaux Bettembourg-Dudelange. Le gouvernement luxembourgeois souligne l'importance à la fois économique et écologique du développement des modes de transport alternatifs à la route : « Le transport multimodal est une réponse essentielle aux défis écologiques, de sorte que la réalisation de ce site permettra de multiplier les économies de CO₂ par 3 entre 2015 et 2025. »

Avril 2013 : présentation par les CFL du projet d'extension du container terminal CFL-multimodal lors d'une réunion publique qui s'est déroulée en présence du Service des Ponts et Chaussées et du collège échevinal de Dudelange.

Il s'agit de la réalisation d'un container terminal ainsi que de l'aménagement d'un accès routier destiné aux camions qui accèdent au site multimodal et à la plateforme logistique Eurohub. A cet effet, le site sera rattaché à l'axe routier via une nouvelle route de liaison. Afin de pallier au bruit, la plateforme a été abaissée et des écrans anti-bruit seront érigés.

- **Avril 2013** : défrichage et débroussaillage - avec mesures de reboisement entreprises - dans la zone industrielle *Schéleck 4* longeant l'autoroute A13, en vue de la préparation du terrain à la réalisation du container terminal CFL- Multimodal et à l'aménagement d'un accès routier parallèle à la collectrice, destiné aux poids lourds vers le site multimodal et la plateforme logistique Eurohub.
- **26 septembre 2014** : vote à la majorité par le Conseil communal de la Ville de Dudelange du projet de modification ponctuelle du PAG concernant un reclassement pour une zone industrielle à caractère national sur le site *Schéleck 4/CFL multimodal* à Dudelange.
- **10 décembre 2014:**
Le premier coup de pelle du chantier des nouveaux terminaux intermodaux rail / route à Bettembourg-Dudelange a eu lieu en présence du Ministre de l'Economie Etienne Schneider, du Ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch et du Directeur Général des CFL, Marc Wengler.
- **15 juillet 2015: la renaturation de la Diddelengerbaach est achevée**
La renaturation de la Diddelengerbaach est achevée. De la déviation du ruisseau sur une longueur totale de plus d'un kilomètre résultera une amélioration écologique et hydromorphologique sur le site. Le fond du cours d'eau a été aménagé de manière à donner libre cours à la vie aquatique.
La renaturation du Diddelengerbaach constitue l'élément principal des compensations écologiques. Elle sera accompagnée de la plantation d'une chênaie de 2 hectares.

- **décembre 2015** : Approbation du projet par le ministre de l'Intérieur, permettant le lancement des travaux d'extension de la plateforme multimodale.
- **16 février 2015** : autorisation de bâtir délivrée par le bourgmestre de la Ville de Dudelange concernant les travaux de construction du nouveau terminal intermodal rail/route Bettembourg-Dudelange.
- **29 juillet 2015** : autorisation de bâtir délivrée par le bourgmestre de la Ville de Dudelange pour la construction d'un bâtiment administratif sur le site du nouveau terminal intermodal rail/route Bettembourg-Dudelange.
- **8 janvier 2016** : signature du mémoire d'entente entre Zhengzhou et CFL Multimodal lors d'une visite de travail en Chine de François Bausch et Camille Gira, respectivement ministre et secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures. L'objet en est l'étude d'une connexion ferroviaire pour le fret entre Zhengzhou et la plateforme multimodale de Bettembourg-Dudelange, pour aboutir à une stratégie duale de plateforme ferroviaire entre le Grand-Duché et la Province du Henan.
- **Juillet 2016** : entrevue du collège des bourgmestre et échevins avec le ministre du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) François Bausch, ainsi que les représentants de l'Administration des ponts et chaussées et ceux de l'initiative citoyenne Bireng 21 au sujet de la construction de l'échangeur Dudelange/Burange, de l'entrée nord de Dudelange avec l'accès Lidl et le PAP op Helper.
 Dans le cadre de la construction de l'échangeur Dudelange-Burange, le ministre assurait qu'au total entre 8 et 10 arbres devaient être abattus. L'autorisation accordée en octobre 2015 par le ministère du Développement durable à l'administration des Ponts et chaussées précisait l'obligation de sauvegarder un maximum d'arbres, ce qui a été respecté.

*Le collège des bourgmestre et échevins,
 Dan Biancalana, bourgmestre,
 René Manderscheid, Loris Spina, Claudia Dall'Agnol, échevins*